



GROUPE ÉCOLOGISTE DU SÉNAT

SOLIDARITÉ & TERRITOIRES



L'ÉCOLOGIE AU SÉNAT C'EST NÉCESSAIRE !

BILAN 2025-2026

SOMMAIRE

Edito	3
L'ÉCOLOGIE AU SÉNAT, C'EST NÉCESSAIRE !	
Nos pour et nos contre de la session parlementaire	4
Niche parlementaire de décembre 2025 : pesticides et revenu des artistes-auteurs	6
Niche parlementaire de mai 2026 : protection des personnes menacées et banques	7
Marges des industriels et de la grande distribution : notre commission d'enquête	8
Zoom sur les mobilisations de l'année	9
Pour un budget à la hauteur des enjeux	10
Le groupe en chiffres	11
NOS ÉLU-ES À LA LOUPE !	
Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère	13
Mélanie Vogel, sénatrice des Français-es de l'étranger	14
Yannick Jadot, sénateur de Paris	16
Anne Souyris, sénatrice de Paris	17
Guy Benarroche, sénateur des Bouches-du-Rhône	18
Monique de Marco, sénatrice de la Gironde	20
Grégory Blanc, sénateur du Maine-et-Loire	22
Akli Mellouli, sénateur du Val-de-Marne	23
Raymonde Poncet Monge, sénatrice du Rhône	24
Ronan Dantec, sénateur de la Loire-Atlantique	26
Antoinette Guhl, sénatrice de Paris	27
Daniel Salmon, sénateur d'Ille-et-Vilaine	28
Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin	30
Ghislaine Senée, sénatrice des Yvelines	32
Mathilde Ollivier, sénatrice des Français-es de l'étranger	33
Thomas Dossus, sénateur du Rhône	34



GUILLAUME GONTARD
Sénateur de l'Isère
Président du groupe



MÉLANIE VOGEL
Sénatrice des Français-es
de l'étranger
Vice-présidente du groupe

EDITO

Voilà six ans que l'écologie politique a son groupe au Sénat. Un record de longévité au Parlement pour notre famille politique qui ouvre de belles perspectives pour l'avenir. Malgré notre nombre, nous faisons entendre notre voix bien au-delà du Sénat pour porter avec force nos combats : accélération de la transition écologique, défense de notre modèle social, justice fiscale, protection des libertés publiques... et bien sûr soutien aux collectivités qui œuvrent tous les jours pour l'intérêt général. Sécurité sociale de l'alimentation, tarification sociale, conventions citoyennes... Les collectivités sont des espaces d'avant-garde qui irriguent nos propositions.

Ces six ans ont aussi été l'occasion de quelques victoires dans nos niches parlementaires : défense des haies, interdiction des PFAS, droit à l'IVG dans la Constitution... D'autres projets n'ont pas abouti, mais restent des priorités : intermittence pour les artistes-auteurs, réduction des pesticides, taxe Zucman, RSA jeune, défense de la pêche artisanale... Notre groupe a aussi mené des enquêtes majeures sur la rénovation énergétique des logements, les marges de la grande distribution, TotalEnergies, etc. Malgré nos propositions pour s'adapter au changement climatique, l'inaction reste cependant la norme et est punitive.

Après six ans en tant que Président de groupe, j'aurai plaisir à transmettre ma fonction après le renouvellement sénatorial de septembre, fier de ce que nous avons accompli et plein de volonté pour poursuivre nos combats.

Guillaume Gontard

LES SÉNATEURS ET SÉNATRICES ÉCOLOGISTES N'ONT EU DE CESSÉ DE SE BATTRE CONTRE LES TEXTES QUI SAPENT LES FONDEMENTS DE NOTRE RÉPUBLIQUE, ATTAQUENT NOTRE DÉMOCRATIE ET METTENT EN PÉRIL L'AVENIR DE LA PLANÈTE.

Dans une année marquée par une accélération sans précédent du dérèglement climatique et de ses impacts sur notre quotidien, dans un monde toujours plus marqué par les guerres et l'avancée de l'extrême-droite, nous avons, par tous les moyens, résisté.

Nous avons résisté face à la droite sénatoriale, employée à détricoter l'État de droit, à saccager les droits sociaux, à imposer un modèle agricole qui nous conduit à la catastrophe.

Nous avons résisté face aux lobbies, ceux de la grande distribution, de l'agriculture intensive ou de la fast fashion.

Et nous avons défendu la conquête de nouveaux droits et de nouvelles protections, au service d'une société écologique, dans laquelle chacune et chacun puisse vivre dignement et librement.

C'est avec cet esprit de résistance mais aussi de conquête, que nous abordons l'année qui vient. Une année qui s'ouvrira emplie d'incertitudes, marquée par le risque fasciste, durant laquelle nous nous tiendrons à cette ligne, pour nos vies, pour nos droits, pour l'écologie.

Mélanie Vogel

NOS POUR ET CONTRE DE LA SESSION 2025/2026



POUR LA FLOTTILLE DE LA LIBERTÉ VERS GAZA

La situation en Palestine n'est plus tenable. Par des courriers, interpellations publiques et diverses initiatives,, nous n'avons cessé de dénoncer la politique du Gouvernement Netanyahu, d'alerter sur la situation à Gaza, de demander l'application du droit international, l'arrivée de l'aide humanitaire et un cessez-le-feu.



POUR UN RETOUR DE L'ÉTAT AU CAPITAL DE TOTAL ENERGIES

TotalEnergies a annoncé des bénéfices record et continue sa politique climaticide. Nous avons déposé une proposition de loi pour interdire tout projet de bombe climatique sur le territoire français et que l'État entre au capital de TotalEnergies (via une action spécifique) afin de pouvoir s'opposer à la cession d'actifs stratégiques.



POUR UNE GRANDE LOI SUR LES TRANSPORTS

Nous l'avons vu avec les canicules : notre réseau de transport n'est pas adapté au changement climatique. Nous proposons d'adapter les infrastructures, développer le réseau cyclable, sauver les petites lignes de train, développer le fret ferroviaire et fluvial et enfin aider les plus précaires à prendre les transports en commun.



POUR LA TENUE DES ÉLECTIONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE KANAKY !

En octobre 2025, le Sénat a entériné le principe du report des élections provinciales en Nouvelle-Calédonie Kanaky. Nous avons dénoncé un passage un passage en force et le refus du débat sur le dégel du corps électoral. L'avenir du Caillou se fera dans le dialogue et le respect des positions des forces politiques locales.



POUR LE RESPECT DES DROITS D'AUTEUR

L'intelligence artificielle doit respecter les droits d'auteur. Leur développement repose sur l'exploitation de contenus culturels existants : textes, images, œuvres sonores ou audiovisuelles. Il faut donc mettre en place un cadre clair et protecteur autour de l'exploitation de ces œuvres.



CONTRE LE RETOUR DE L'ACÉTAMIPRIDE

Malheureusement, contre la science et notre santé, la droite sénatoriale a voté pour réautoriser l'acétamipride, le pesticide tueur d'abeilles, dans le projet de loi d'urgence agricole. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le groupe écologiste à l'Assemblée nationale dépose un recours au Conseil constitutionnel pour faire annuler cette disposition.



CONTRE LES RACES D'ANIMAUX MODIFIÉES

Chaque jour des animaux souffrent de pathologies lourdes liées à leur sélection génétique : c'est ce qu'on appelle les hypertypes raciaux. Face à cette maltraitance, nous proposons d'interdire la reproduction, l'élevage, la commercialisation et l'importation d'animaux présentant des traits génétiques altérants leur bien-être.



CONTRE LE DOUBLEMENT DES FRANCHISES MÉDICALES

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2026 prévoyait de doubler les montants unitaires et les plafonds annuels des franchises médicales. Face au refus du Parlement, le Gouvernement avait rétro-pédalé. Patatras, 6 mois plus tard ils veulent passer en force par décret. L'objectif est clair : faire payer les malades !



CONTRE LES FORAGES PÉTROLIERS DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Le groupe Macroniste ne propose jamais rien pour rénover les réseaux d'eau potable dans les Outre-mer, en revanche, ils proposent de réautoriser les forages pétroliers au large de la Guyane. C'est vouloir tout simplement sortir de l'Accord de Paris. Inadmissible !



CONTRE LES ARNAQUES DES ÉTUDES PRIVÉES LUCRATIVES

Les arnaques dans l'enseignement supérieur privé lucratif se multiplient. Nous avons proposé d'interdire les dénominations mensongères des diplômes non reconnus par l'État comme « Bachelor » ou « Mastère » et de réserver le référencement sur Parcoursup aux seules formations reconnues.



NICHE PARLEMENTAIRE DE DÉCEMBRE 2025

PESTICIDES : LA DROITE SÉNATORIALE JOUE AVEC LA SANTÉ DES FRANÇAIS-ES

Si vous habitez à côté d'une exploitation agricole, savez-vous quels pesticides y sont utilisés ? La réponse est souvent... non.

C'est ce que nous avons voulu modifier avec notre proposition de loi portée par Guillaume Gontard et Daniel Salmon. Avec une idée simple : permettre aux citoyen-nes d'accéder plus facilement aux informations sur l'utilisation des pesticides et renforcer le dialogue entre agriculteurs, riverains et élu-es locaux.



« L'ANSES ET SANTÉ PUBLIQUE FRANCE ONT MESURÉ LA PRÉSENCE, SUR PLUS DE 250 ZONES VITICOLES, DE 56 SUBSTANCES DANS L'URINE ET LES CHEVEUX DE 1 946 ADULTES ET 742 ENFANTS »
GUILLAUME GONTARD

Cette exigence de transparence est largement partagée : l'été dernier, plus de 2 millions de personnes avaient signé la pétition contre la loi Duplomb, une mobilisation historique. **Pourtant, la droite sénatoriale a refusé notre texte.** À en croire leurs interventions en hémicycle, il ne faudrait même pas évoquer le sujet ! En rejetant l'idée de la transparence sur l'usage des pesticides, les parlementaires de droite entravent directement la recherche scientifique et nient le droit des citoyennes et citoyens à savoir à quels risques ils et elles sont exposé-es.

LA CULTURE FAIT VIVRE LE PAYS, MAIS PAS CELLES ET CEUX QUI LA CRÉENT NOTAMMENT LES ARTISTES-AUTEURS !

La culture pèse lourd dans notre pays : 100 millions de chiffre d'affaires, 650 000 emplois directs. Pourtant, derrière ces chiffres, se cache une réalité beaucoup plus fragile pour celles et ceux qui la font vivre : artistes et auteurs travaillent souvent dans la précarité.

« MES CHERS COLLÈGUES, COMMENT NE PAS ÊTRE SENSIBLE À LA NATURE DE LEUR REVENDICATION ? CETTE REVENDICATION, C'EST SIMPLEMENT DE RÉPARER UNE INJUSTICE SOCIALE QUI LEUR EST FAITE. »
MONIQUE DE MARCO

Aujourd'hui, ils et elles cotisent comme les autres travailleur-euses et accèdent à l'Assurance Maladie... mais restent privé-es de protections essentielles : pas de droit au chômage, pas de couverture en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle.



C'est pour corriger cette situation injuste que nous avons défendu avec Monique de Marco, en lien avec les organisations syndicales, une proposition de loi pour intégrer les artistes-auteurs dans le régime de l'assurance chômage et garantir une continuité de revenus.

Comme souvent, la droite sénatoriale a rejeté le texte en bloc, un énième mépris pour le travail des artistes-auteurs et leurs conditions de création !

NICHE PARLEMENTAIRE DE MAI 2026

LA DROITE REFUSE DE PROTÉGER LES PERSONNES MENACÉES PAR LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Nous avons défendu une proposition de loi pour protéger les personnes menacées par la criminalité organisée, notamment le narcotrafic. Aujourd'hui, les citoyen-nes, militant-es associatifs ou les proches des victimes qui s'engagent contre le narcotrafic sont souvent laissé-es seul-es face aux intimidations et aux représailles. L'assassinat de Mehdi Kessaci à Marseille, tué parce que son frère Amine s'engage contre les trafiquants, a tragiquement illustré cette réalité.



« C'EST LE DEVOIR DE L'ÉTAT DE LES ACCOMPAGNER, EUX ET LEURS PROCHES, DE LEUR FOURNIR UNE PROTECTION TANT PHYSIQUE LORSQUE CELA SE JUSTIFIE, QUE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, PSYCHOLOGIQUE. »
GUY BENARROCHE

Adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale à l'initiative de la députée Sandra Regol et des Écologistes, le texte avait pour ambition de reconnaître et protéger ces acteurs essentiels de la lutte contre le narcotrafic. Portée par Guy Benarroche au Sénat, la proposition de loi visait à apporter une réponse concrète à celles et ceux qui, sur le terrain, refusent de céder face aux mafias.

Malgré l'importance du sujet, la droite de l'hémicycle a boudé les bancs ! Ils ont choisi de rejeter le texte.

LES BANQUES PASSENT AVANT LES FRANÇAISES ET FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER !

Un courrier, quelques lignes, et parfois tout s'arrête : « Votre dossier est trop compliqué à gérer ». Pour des milliers de Françaises et Français vivant à l'étranger, c'est ainsi que leur compte bancaire français peut être fermé, sans solution de repli. Pourtant, ce compte n'a rien d'accessoire : il sert à percevoir sa retraite, payer ses impôts, recevoir des aides.

« NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR PORTÉ LA VOIX, SOUVENT ÉTOUFFÉE, DE NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS VIVANT À L'ÉTRANGER. NOUS NE LÂCHERONS PAS CE COMBAT ! »
MÉLANIE VOGEL



Nous avons donc déposé une proposition de loi pour répondre à ces blocages. Deux mesures simples : garantir un accès à la Banque Postale pour les Françaises et Français de l'étranger sans compte, et porter à 4 mois le délai de préavis avant toute fermeture de compte, contre 2 aujourd'hui.

Le texte a été rejeté. Les sénateurs et sénatrices représentant les Françaises et Français de l'étranger ont majoritairement soutenu la proposition, mais leurs groupes politiques non. La droite sénatoriale s'est quant à elle alignée sur les positions des banques plutôt que sur celles des usagers et usagères.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MARGES DES INDUSTRIELS ET DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Chaque fois que vous passez à la caisse, le constat est clair : tout augmente, sauf la transparence sur les marges. Entre 2021 et 2023, les prix de l'alimentation ont augmenté de plus de 20%, et pendant ce temps, beaucoup de producteurs n'arrivent pas à vivre dignement de leur travail.

Dans les territoires ultramarins, les produits de première nécessité coûtent entre 30% et 41% plus cher qu'en métropole. Là-bas, plus encore qu'ailleurs, l'absence de transparence interroge.

C'est pourquoi, à l'initiative d'Antoinette Guhl et de notre groupe Écologiste - Solidarité et Territoires, nous avons lancé une commission d'enquête parlementaire sur les industriels et la grande distribution pour mettre fin au flou et comprendre où va réellement l'argent des consommateurs.

Après six mois d'auditions, d'investigations et de travail parlementaire, la commission d'enquête a mis en lumière une réalité préoccupante : **ceux qui produisent la richesse ne sont pas celles et ceux qui en récoltent les fruits.**

SUR 100 EUROS DE VALEUR ALIMENTAIRE, 8 REVIENNENT À L'AGRICULTEUR, 14 À L'INDUSTRIEL ET 40 VONT À L'AVANT DE FILIÈRE (COMMERCE ET SERVICES). NOTRE RAPPORT DÉNONCE UN DÉSÉQUILIBRE STRUCTUREL DANS LA FORMATION DES PRIX, SANS QUE CELA NE PROFITE AUX CONSOMMATEURS.

ANTOINETTE GUHL

Alors que les agriculteurs et agricultrices peinent à vivre de leur travail et que les consommateurs voient leur ticket de caisse s'alourdir, une part croissante de la valeur créée est captée par le commerce et les services. Derrière les négociations commerciales se cachent souvent des rapports de force particulièrement déséquilibrés, au détriment des producteurs et des industriels les plus fragiles.

Les travaux ont aussi révélé des pratiques qui interrogent : certaines enseignes appliquent des marges plus importantes sur les produits biologiques ou de meilleure qualité, pourtant choisis par les consommateurs pour leurs bénéfices environnementaux ou sanitaires, pour compenser des marges plus faibles sur des produits ultra-transformés comme le Coca-Cola ou le Nutella.



Nous avons aussi démontré comment des centrales d'achat installées à l'étranger permettent à la grande distribution de contourner l'esprit et la lettre des lois françaises destinées à protéger les agriculteurs et agricultrices. Ces constats ne relèvent pas de simples dysfonctionnements : ils traduisent une concentration du pouvoir économique qui fragilise l'ensemble de la chaîne agroalimentaire.

Face à cette situation, notre rapport formule des propositions concrètes pour rétablir davantage d'équilibre et de justice. Nous demandons plus de transparence sur la formation des prix et des marges, un encadrement renforcé des centrales d'achat européennes, des sanctions réellement applicables contre les contournements de la loi, ainsi qu'une meilleure protection des PME, des ETI et des producteurs lors des négociations commerciales.

Au-delà de ses conclusions, cette commission d'enquête a permis de porter au cœur du débat public une question fondamentale : **qui profite réellement de la valeur créée par notre alimentation ?**

L'écho médiatique et l'intérêt citoyen suscités par nos travaux montrent que cette interrogation dépasse largement le cadre des négociations commerciales. Elle touche à notre modèle agricole, à la rémunération du travail, à la souveraineté alimentaire et au pouvoir d'achat de toutes et tous.

Désormais, le temps du constat est derrière nous. L'enjeu est de transformer ces révélations en décisions politiques concrètes afin que la valeur soit mieux répartie entre celles et ceux qui produisent, transforment et consomment notre alimentation.

LES COMBATS DE LA SESSION 2025/2026

Lors de cette session parlementaire, notre groupe s'est fortement mobilisé sur plusieurs textes qui ont fait l'actualité. Que ce soit en pour ou en contre, notre boussole reste la même, celle de privilégier l'intérêt général face aux intérêts particuliers. Environnement, justice sociale, sécurité : découvrez notre zoom sur quatre textes.

ZOOM SUR LE 1ER MAI



Les Macronistes veulent vous faire travailler le 1er mai ! En effet, les député-es Renaissance ont déposé à l'Assemblée un texte fourre-tout visant à autoriser le travail le 1er mai. À la suite de la mobilisation sociale et syndicale, le texte a été retiré mais le Gouvernement a déposé un projet de loi concernant spécifiquement les fleuristes et les boulangers.

Inadmissible !

Face à cette tentative de pied dans la porte (aujourd'hui les fleuristes et boulangers, demain davantage de secteurs exposés au recul des droits sociaux), nous avons défendu le 1er mai comme un conquies collectif et bloqué la stratégie de régression en nous opposant fermement au démantèlement des droits sociaux, main dans la main avec les syndicats.

ZOOM SUR LE PJJ RIPOST



La sécurité mérite mieux que des slogans et des textes d'affichage. Face aux violences ou aux troubles du quotidien, nos concitoyen-nes attendent des réponses sérieuses, efficaces et durables.

Le Gouvernement leur propose au contraire une nouvelle fuite en avant répressive, une accumulation de mesures brouillonnnes qui traduisent une même logique : sanctionner plus vite, contrôler davantage et affaiblir progressivement les garanties de l'État de droit.

Le projet de loi « RIPOST » est de ces textes préoccupants qui étendent encore les dispositifs de surveillance et poursuivent une logique dangereuse de sous-traitance des missions régaliennes à la sécurité privée. Nous aurions voulu un texte à la hauteur des défis de sécurité que vivent nos concitoyen-nes. Finalement, il n'en est rien.

ZOOM SUR LA PPL FIN DE VIE



Malgré une attente importante de l'opinion publique (91% des Français-es soutiennent le droit à l'aide à mourir), la majorité sénatoriale de droite a refusé de débattre de la loi sur la fin de vie.

Tout au long du parcours législatif, Bruno Retailleau et la droite sénatoriale ont saboté le texte de toutes les manières possibles : obstruction répétée (700 amendements en 2ème lecture), blocage du débat, atteinte à la dignité en proposant des dispositions insultantes, etc.

Notre groupe a dénoncé cette attitude et a appelé à respecter l'aspiration démocratique en soutenant un texte qui reconnaît le droit des Français-es à une fin de vie digne et accompagnée. Nous nous félicitons de son adoption finale, il faut désormais l'appliquer.

ZOOM SUR LE PJJ URGENCE AGRICOLE



Gouvernement, droite et extrême-droite affirment défendre les agriculteurs. En réalité, ils les sacrifient.

Notre groupe a voté contre ce texte qui met en danger la biodiversité et la santé. Sous couvert d'urgence, ce projet de loi organise un recul historique des protections environnementales et sanitaires. Dans ce texte, rien ou presque sur le revenu des agricultrices et des agriculteurs.

Rien sur le partage de la valeur face aux industriels et à la grande distribution. Rien sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. En revanche, sur la gestion de l'eau, les élevages intensifs et les pesticides, le texte déroule le tapis rouge aux demandes des lobbies, au mépris de la science et de la mobilisation citoyenne.

QUELS ENJEUX POUR LE BUDGET DE L'ÉTAT DE 2027 ?

Le budget 2027 s'annonce comme un exercice singulier : c'est le dernier budget avant l'élection présidentielle, et il cristallisera à la fois les choix de fin de mandat et les postures de campagne.

PREMIER ENJEU

Répondre aux aspirations de justice sociale et de lutte contre la précarité. Les quinquennats Macron ont abîmé ce qui fait société : délitement des services publics, explosion de la précarité, rognage des droits sociaux, baisse du financement de l'hôpital et de l'école, etc.

Ces questions, liées à celles de santé et de logement, font partie des premières préoccupations des Françaises et des Français. Réinjecter de l'argent dans ce qui fait notre modèle social est plus que jamais nécessaire et c'est ce que nous défendrons en décembre prochain.

RÉINJECTER DE L'ARGENT DANS CE QUI FAIT NOTRE MODÈLE SOCIAL EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE ET C'EST CE QUE NOUS DÉFENDRONS EN DÉCEMBRE PROCHAIN.

DEUXIÈME ENJEU

Redonner de la visibilité aux collectivités territoriales sur leurs dépenses d'investissement, en particulier celles liées à l'adaptation aux canicules et à la lutte contre le changement climatique. Ces dépenses irriguent des pans entiers de l'économie (construction, commerce, économie sociale et solidaire) et pourraient devenir un levier de réorientation productive si elles étaient sécurisées dans la durée.

La gestion budgétaire actuelle va à l'inverse de cette logique : le Fonds vert en est l'illustration. Voté à 2,5 milliards d'euros en 2024 (somme déjà insuffisante), il a été rogné année après année par des décrets d'annulation successifs, pour tomber à 650 millions d'euros en 2026 ! Nous avons dénoncé ces « stop and go » incompatibles avec toute politique d'investissement de long terme, les collectivités ayant besoin de stabilité pour se projeter.

TROISIÈME ENJEU

Réorienter les grands postes de dépenses plutôt que de les compresser uniformément.

Les aides publiques aux grandes entreprises (exonérations de cotisations, niches fiscales, soutien à la compétitivité) représentent un montant considérable, évalué à plus de 200 milliards d'euros, soit un tiers du budget de l'Etat, et dont l'efficacité économique reste contestée. Leur réforme apparaît comme une solution plus juste que les coupes linéaires.

QUATRIÈME ENJEU

Éviter les mesures de circonstance comme celles ciblant les étrangers en France dans le PLF 2026 (hausse du prix des visas, des taxes de titre de séjour) qui rapportent peu à l'État tout en impactant les plus précaires.



Reste pour nous centrale la question de la justice fiscale reste centrale. Nous devons savoir qui contribue réellement et si c'est à la hauteur de ses moyens.

Lors du PLF 2025, le Sénat avait adopté des amendements de justice sociale (taxation accrue des revenus du capital, rétablissement d'une exit tax, hausse de la taxe sur les transactions financières), avant que le Gouvernement, avec le soutien de la majorité sénatoriale, ne les efface via des procédures de secondes délibérations.

NOTRE GROUPE



16
SÉNATRICES
SÉNATEURS

1 COMMISSION D'ENQUÊTE
INITIÉE PAR LE GROUPE



Commission d'enquête sur les marges des industriels et de la grande distribution



de nombreux rapports d'information et participation à d'autres commissions d'enquête

18



PROPOSITIONS DE LOI

avec par exemple une PPL visant à pérenniser, généraliser et améliorer le dispositif d'encadrement des loyers ou encore une PPL visant à instaurer le mode de scrutin proportionnel aux élections législatives

4



PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

avec par exemple une PPR visant à interdire l'importation et l'exportation des trophées de chasse d'espèces protégées en France et dans l'Union européenne

NOS ÉLU.ES ►



GUILLAUME GONTARD
Sénateur de l'Isère
Président du groupe
Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Ancien maire d'un village de montagne, je porte une attention particulière à l'équilibre entre les territoires et ai pour priorité la transition des communes rurales et de montagne. J'exerce mon mandat dans un cadre collectif, grâce à un comité sénatorial qui m'accompagne depuis mon élection.

L'année a de nouveau été marquée par l'austérité qui fragilise la cohésion sociale. Éducation nationale, santé, collectivités, transition écologique, aide publique au développement... À part la Défense, l'Intérieur et la Justice, les coupes budgétaires sont généralisées. Avec les élu-es et les syndicats, je me mobilise pour proposer une alternative de justice sociale : la taxation des ultra-riches et la rationalisation des aides aux entreprises pour investir dans nos services publics.

Je me bats également contre les lois rétrogrades promouvant la réintroduction des néonicotinoïdes, les mégabassines ou encore l'affaiblissement du droit de l'urbanisme. Enfin, je continue à porter une voix pour la paix et à m'opposer vigoureusement aux lois islamophobes et liberticides de la droite sénatoriale.

DÉFENDRE LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

J'ai présidé une mission d'information sur les lois « montagne » et « littoral », qui s'adaptent aux spécificités de ces territoires. J'ai porté les enjeux de désenclavement, d'accès aux services publics, d'adaptation au changement climatique et de différenciation du droit de l'urbanisme, garante d'un équilibre entre attractivité et préservation de l'agriculture et de la nature.

RECONNAÎTRE LA FILIÈRE DE L'HERBORISTERIE

À la suite des travaux de Joël Labbé, je poursuis la valorisation des savoirs liés aux plantes médicinales. En lien avec les fédérations et syndicats d'herboristes et de cueilleur-euses, j'ai organisé un colloque sur le sujet et travaille à la reconnaissance juridique d'une filière à la croisée de la santé et des savoirs traditionnels.



PROTECTION DE L'ENFANCE

En France, les enfants sont trop peu protégés des violences auxquelles ils et elles sont exposés-es. Les mineur-es prises en charge par l'Aide sociale à l'enfance ne font pas exception. Avec des conseillères départementales écologistes de l'Isère, je mène une mission d'information sur le sujet afin d'améliorer leur prise en charge.

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE (LPM)

La LPM a été actualisée pour répondre aux nouvelles menaces, de haute intensité, cyber et hybrides. Si l'augmentation du budget militaire peut s'entendre, elle doit passer par une contribution des plus riches. J'ai aussi contesté certaines dispositions liberticides et défendu une approche plus européenne de notre défense.



@GGONTARD



@GUILLAUMEGONTARD



@GUILLAUME-GONTARD GUILLAUME-GONTARD.FR



MÉLANIE VOGEL
Sénatrice des Français-es de l'étranger
Vice-présidente du groupe
Membre de la commission des lois

Sénatrice depuis cinq ans, je poursuis un même objectif : protéger et faire avancer nos droits. Je défends une écologie pragmatique et donc radicale, une écologie qui a pour objectif la justice sociale, qui lie la préservation du vivant et l'émancipation humaine. Une écologie qui garantit à chacun-e le droit de vivre sur une planète habitable, défend les droits humains et améliore concrètement le quotidien de toutes et tous.

Cette année est la dernière d'une décennie de décrépitude de la Cinquième République, dont les institutions ont été poussées à bout par Emmanuel Macron et par ses parlementaires.

Alors que l'extrême-droite est aux portes du pouvoir, le renforcement de notre démocratie, si fragile face à un risque autoritaire, devrait être l'obsession de l'ensemble des démocrates.

C'est pourquoi je crois qu'un des chantiers primordiaux des mois qui viennent devrait être celui-ci : assurer la résilience de notre démocratie et de l'État de droit, sanctuariser les avancées durement acquises.

C'est le sens des propositions que nous aurons l'occasion de défendre dès la rentrée parlementaire.

LES FEMMES ET LES ENFANTS : UNE ÉGALITÉ QUI RESTE À CONQUÉRIR

Cette année, j'ai poursuivi mon combat pour l'émancipation de tous-tes face aux dominations et discriminations.

Nous avons obtenu deux avancées majeures pour les droits des femmes en faisant adopter au Sénat la loi de Marie-Charlotte Garin intégrant la notion de consentement dans la définition pénale du viol et en supprimant le devoir conjugal de la loi.

J'ai également joint mes forces aux associations pour les droits des enfants, grand-es oubliés de notre République, en soutenant l'adoption et l'application immédiate d'un droit pour les mineur-es en danger à être assisté-es d'un-e avocat-e.

A présent, il nous faut nous battre encore pour que l'État mette les moyens suffisants pour rendre effectives ces avancées législatives.

FAIRE BARRAGE AUX RÉACTIONNAIRES QUI VEULENT DÉTRICOTER NOS ACQUIS

L'égalité réelle pour tous-tes ne pourra être atteinte que si nous protégeons le socle qui la permet : l'État de droit.

Au Sénat, c'est tous les jours que je dois me battre contre les offensives d'une droite toujours plus réactionnaire, qui n'hésite plus à prôner ouvertement le démantèlement de l'État de droit et à multiplier les propositions manifestement anticonstitutionnelles, encore récemment avec la loi démagogique de Bruno Retailleau sur l'entrisme islamiste.

Dans le cadre de la commission d'enquête sur les financements privés des politiques publiques, nous avons aussi épluché et mis au jour l'étendue des moyens déployés par le milliardaire d'extrême-droite Pierre-Édouard Stérin pour imposer son projet délétère, rétrograde et identitaire.

EXIGER MIEUX POUR LES FRANÇAIS-ES DE L'ÉTRANGER

Les Français-es de l'étranger sont encore trop souvent considéré-es comme des citoyen-nés de seconde zone. Délai de carence à la sécurité sociale au retour en France, retraites pénalisant les carrières internationales, difficultés à conserver un compte bancaire : trop de droits se perdent dès lors que l'on vit au-delà des frontières nationales.

Face aux dramatiques coupes budgétaires qui fragilisent leur protection sociale et l'enseignement français à l'étranger, je me bats chaque année pour garantir l'égalité réelle des droits. Le droit à l'éducation, à la santé, à la retraite et à une protection sociale digne ne doit pas dépendre du pays dans lequel on vit.

Mon engagement féministe est le même : les droits des femmes ne s'arrêtent pas aux frontières. Par mes propositions de loi sur l'IVG, la PMA et la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales à l'étranger, je me bats pour que les Françaises de l'étranger bénéficient des mêmes droits et protections, partout et pour toutes.



POUR LE RESPECT DU PROCESSUS PROMIS DE DÉCOLONISATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE KANAKY

La situation en Nouvelle-Calédonie Kanaky est tout aussi sensible que son enjeu est majeur.

La recherche de consensus, fondamentale, a été abîmée par les méthodes des gouvernements successifs qui ne sont pas à la hauteur du devoir moral et historique de la France, ni de la promesse de pleine autodétermination.

Tenter d'imposer dans l'urgence un accord sans légitimité ; bafouer les voix indépendantistes ; ouvrir le corps électoral gelé à quelques semaines des élections provinciales est irresponsable, affligeant et dangereux.

Je n'ai cessé et ne cesserai d'exiger de l'Etat qu'il retrouve le sens de l'Histoire et permette les conditions d'une discussion pacifique et souveraine, nécessaire au processus de décolonisation engagé par les accords de Matignon et de Nouméa.

 @MELANIE.VOGEL.SENAT
 @MELANIEVOGEL

 @_MELANIE_VOGEL_
MELANIE-VOGEL.FR



YANNICK JADOT

Sénateur de Paris
Membre de la commission des affaires économiques



Retour des néonicotinoïdes, mise au pilori des ENR, attaques du droit au logement, refus de la taxe Zucman... La droite sénatoriale, caricature d'elle-même, reste dans le déni environnemental, sourde aux injustices et aux difficultés des collectivités. Nous bataillons, évitons des reculs et arrachons quelques avancées.

Notre pays est pris de vertige. Guerres à nos frontières, massacres de masse au Proche-Orient et en Afrique, chocs climatiques et chocs pétroliers provoqués par des autocrates climatosceptiques, pouvoir d'achat malmené, explosion des inégalités, affaissement et contamination du vivant... les piliers de notre pacte républicain et de notre contrat social vacillent, menaçant d'emporter avec eux notre démocratie. Je ne me résous ni aux canicules, ni à l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir en 2027 !

A nous de démontrer que la sortie urgente des énergies fossiles, impérative pour le climat, est une formidable opportunité pour réduire les dépenses contraintes pour installer des usines et des services sur nos territoires, pour créer des emplois, pour redevenir souverains et donc libres !

ENERGIE

La programmation pluriannuelle de l'énergie fait le pari fou du tout nucléaire mais aucun EPR2 ne verra le jour avant 2040 et la facture dépassera les 100 milliards d'euros. Face à une majorité qui vote même la relance des hydrocarbures en Outre-mer, nous avons empêché un moratoire sur les renouvelables.

Taxons les superprofits des pétroliers pour aider les ménages en insécurité énergétique et financer 1 million de voitures électriques en leasing social.

Et pour mieux contrôler TotalEnergies, je porte une loi qui vise le retour de l'Etat dans son capital. De même, je porte une résolution pour instaurer un embargo sur l'uranium importé de Russie qui finance les crimes de guerre de Poutine en Ukraine.

LOGEMENT

Le logement est la première préoccupation des Français-es : pouvoir d'achat, santé, sécurité, adaptation climatique, mais aussi dignité et avenir. Les quinquennats du Président Macron sont une catastrophe avec un effondrement de la construction et de la rénovation.

Nous avons arraché une victoire pour mieux prendre en compte l'habitabilité d'été. Toujours nous défendons le droit au logement comme droit inconditionnel, un investissement massif dans la rénovation et le logement social, l'encadrement des loyers, la protection des locataires et le renforcement de l'hébergement d'urgence.



CONDITION ANIMALE

J'ai multiplié les amendements et questions écrites sur la condition animale : prédation du loup, reproduction dans les cirques, liste positive... Avec Sandra Regol, nous portons aussi une proposition de résolution pour interdire l'importation des trophées de chasse d'espèces protégées.



@YANNICKJADOT
@YANNICK-JADOT
@YJADOT YANNICKJADOT.FR



ANNE SOUYRIS

Sénatrice de Paris
Membre de la commission des affaires sociales



La gauche et les écologistes ont montré à Paris que nous pouvons gagner et adapter les villes aux transformations planétaires. Avec les militant-es, les élu-es, les maires, je continuerai de relayer au Sénat les combats des écologistes de Paris et de France, pour, enfin, mettre la santé au pouvoir !

Mettre la santé au pouvoir : voilà le combat que je porte au Sénat depuis 2023. Face aux canicules à répétition, aux attaques contre l'environnement comme les lois Duplomb, et à la fragilisation de notre système public de santé, nous avons plus que jamais besoin de notre projet écologiste et social.

Je n'ai jamais cessé de porter la voix des plus marginalisé-es et des premier-es touché-es par 10 ans de politiques anti-sociales et les logiques toujours plus austéritaires et sécuritaires. Cette année, j'ai ainsi notamment déposé des propositions de loi pour prévenir les risques du chemsex, pour garantir des droits pour les travailleur-ses du sexe, et pour renforcer l'accès aux soins des usager-es de drogues. Pour elles et eux, et pour nous tous-tes, je défends la santé, l'environnement et l'accès aux droits !

ENGAGÉE POUR LA SANTÉ

L'accès aux soins ne doit pas dépendre de là où on vit et de là d'où on vient. Avec le groupe écologiste, je me mobilise pour réguler l'installation des médecins et lutter contre la financiarisation de la santé. Par ailleurs, je défends la pérennisation des structures de soins indispensables à l'accès aux soins des plus éloigné-es du système, comme les centres participatifs (SECPA) et les haltes soins addictions.

PRISONS : VISITER, DOCUMENTER, LÉGIFÉRER

Bientôt 3 ans, plus d'une vingtaine de visites de prisons, de centres de rétention et d'autres lieux de privation de liberté, et toujours les mêmes constats : des cellules dégradées et des soins quasi-absents, tout ça dans une grande opacité. Je me suis donc battue quand le droit de visite des parlementaires de ces lieux a quasi failli disparaître. Enfermer, et encore enfermer, voici la ligne directrice du couple mortifère Retailleau-Darmanin. Jamais nos prisons n'ont été aussi pleines. Pour quels résultats ?

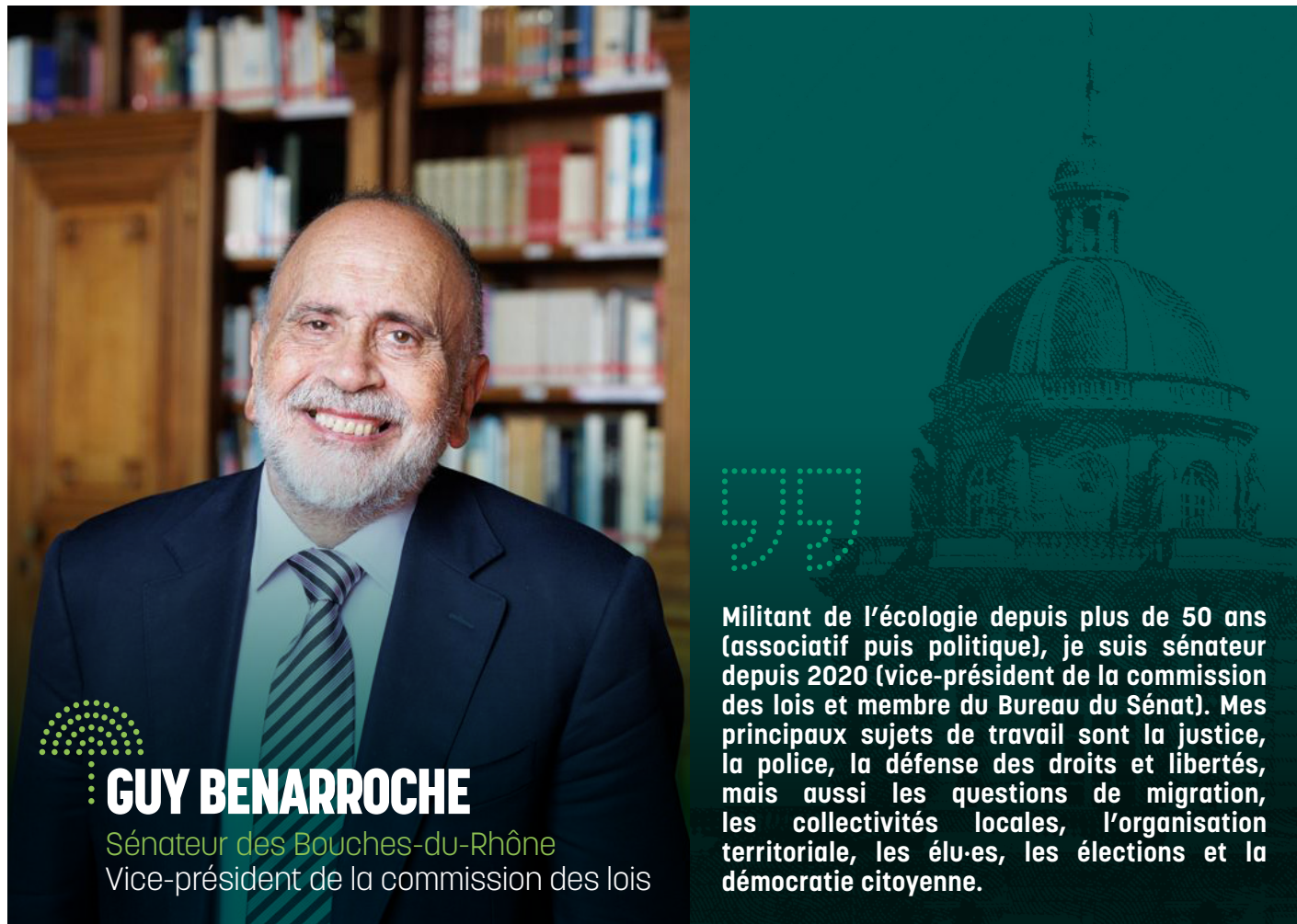


DES LOIS DE DIGNITÉ POUR LA FIN DE VIE

Après un long parcours législatif, la France se dote d'un nouveau cadre législatif pour la fin de vie : le renforcement des soins palliatifs, avec 1,1 milliard d'euros débloqué, et le droit à une aide à mourir pour les personnes souffrant d'une affection incurable, réfractaire aux traitements, et engageant le pronostic vital à moyen terme. Face au dogmatisme de la droite sénatoriale, nous avons mené le combat pour ce nouveau droit, pour que la fin de vie soit digne et choisie.



@ANNESOUYRIS
@ANNESOUYRISPARIS
@ANNESOUYRIS ANNESOUYRIS.COM



GUY BENARROCHE

Sénateur des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la commission des lois

Militant de l'écologie depuis plus de 50 ans (associatif puis politique), je suis sénateur depuis 2020 (vice-président de la commission des lois et membre du Bureau du Sénat). Mes principaux sujets de travail sont la justice, la police, la défense des droits et libertés, mais aussi les questions de migration, les collectivités locales, l'organisation territoriale, les élu-es, les élections et la démocratie citoyenne.

Cette année au Sénat a été celle de la consolidation d'une tendance bien inquiétante : la réduction de la protection de nos droits et libertés.

L'année aura été marquée par le vote de mesures qui, sanctionnées ou censurées par le Conseil constitutionnel, reviennent dans de nouveaux textes (dispositions loi Duplomb sur les pesticides, allongement de la rétention en CRA). C'est condamnable.

Celle aussi d'un glissement vers une justice expéditive, souvent en manque de moyens, moins protectrice des droits de la défense, de tentatives d'affaiblissement de l'autorité judiciaire et d'une remise en cause des éléments fondamentaux de notre État de droit.

Je déplore encore une fois que les procédures parlementaires aient aussi souvent été détournées pour servir les accords entre la majorité Les Républicains du Sénat et le Gouvernement.

Notre pays, l'équilibre de nos institutions, et l'étendue de la protection de nos droits et libertés sont bien trop fragilisés par ces dévoiements constants.

ÉTAT DE DROIT ET JUSTICE

Cette année aura donc vu le retour de la question de l'allongement à 210 jours des durées de rétention en centres de rétention administrative, allongement qui n'a aucun effet sur l'efficacité de l'éloignement, alors que ces CRA ne sont pas prévus pour être des lieux de longue durée, ni au niveau de leurs structures, ni de leur personnel et de sa formation, ni de leur financement.

Je regrette l'hypocrisie d'une inflation législative continue sans moyens pour une mise en œuvre réelle.

Le Sénat a aussi vu arriver des lois mettant à mal les capacités de notre justice à rester efficace. Nous ont été proposés sous le prétexte d'une adaptation pragmatique :

un projet (heureusement depuis retiré devant la réticence justifiée de l'Assemblée nationale) sur la justice criminelle (qui entendait étendre les compétences des Cours Criminelles Départementales, ou mettre en place une procédure de plaider-coupable criminel), un texte sur le renforcement de la chaîne criminelle, qui constatant le manque de moyens pour recruter (CDD) des magistrats, accorde de nouvelles possibilités pour les avocats et magistrats honoraires de les remplacer pour siéger dans les CDD.

Répondre à ces manquements de notre système judiciaire ne peut pas se faire au prix d'une justice moins-disante.

ORGANISATION ET DÉMOCRATIE LOCALE

J'ai porté au nom du groupe la vision des écologistes sur le besoin d'un réel statut de l'élu-e, et aussi sur la question essentielle des polices municipales et la nécessité de ne pas opérer de confusion entre leur rôle et celui de la police nationale.



À L'ÉCOUTE DES ÉLU-ES LOCAUX AU SERVICE DES TERRITOIRES

Depuis le début de mon mandat, j'ai entretenu un dialogue permanent avec les maires et les élu-es locaux des Bouches-du-Rhône. Les rencontres de terrain sont essentielles pour comprendre les réalités des collectivités et relayer leurs préoccupations au Sénat.

Au fil des années, j'ai échangé avec les maires du département sur des sujets aussi variés que la sécurité, la préservation des espaces naturels, l'accès aux services publics, la qualité de l'alimentation dans les cantines ou encore les difficultés des communes face aux évolutions législatives. Ces rencontres me permettent d'accompagner les collectivités dans leurs relations avec l'État.

À l'heure où les collectivités voient leurs moyens diminuer, leurs dotations se réduire et leur autonomie remise en cause par une recentralisation croissante de l'État autour de son pouvoir déconcentré, il est plus que jamais essentiel que je porte leur voix.

Les échanges menés avec les élus locaux nourrissent directement mon travail parlementaire avec tout mon engagement écologiste. J'ai notamment interrogé le Gouvernement sur le projet de Centre national de primatologie à Rousset, sur le projet de ZAC de La Constance à Aix-en-Provence et sur les impacts du contournement autoroutier d'Arles ou de la ligne THT au-dessus de la Camargue.

Mon engagement repose sur une conviction simple : le Sénat doit rester la chambre des territoires. Être à l'écoute des élu-es locaux et porter leurs préoccupations au niveau national est au cœur de mon mandat.



@GUY.BENARROCHE



@GUYBENARROCHE



@GUY-BENARROCHE



MONIQUE DE MARCO

Sénatrice de la Gironde
Vice-présidente de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport

Engagée depuis plus de 30 ans dans de nombreuses associations environnementales et solidaires, j'ai exercé plusieurs mandats locaux à Talence et en Aquitaine. Profondément attachée à l'échelon local, mais consciente que sans action globale nous ne pourrions pas transformer la société, j'ai porté ces combats au Sénat. Mon mandat s'achève en septembre et j'ai choisi de passer le relais à une nouvelle génération, tout en poursuivant mon engagement comme militante écologiste.

Défendre les services publics, protéger notre environnement et faire vivre nos territoires, telle a été, tout au long de mon mandat, la ligne directrice de mon engagement au Sénat. En tant que vice-présidente de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, j'ai œuvré pour la défense de notre école publique, un enseignement supérieur accessible, une culture ouverte à toutes et tous, des médias publics indépendants et des politiques en faveur de la jeunesse.

Cette année, j'ai notamment porté une proposition de loi en faveur des artistes-auteurs et pris toute ma part aux travaux du Sénat sur la sécurité des musées et du patrimoine, les droits de la nature, l'avenir de l'audiovisuel public et la protection de l'enfance. En Gironde, je suis restée pleinement mobilisée aux côtés des associations et des élu-es pour défendre les trains du quotidien, préserver nos forêts et nos espaces naturels, soutenir les territoires ruraux, les tiers-lieux et l'économie sociale et solidaire. Autant de combats que je continuerai de porter avec la même conviction.

RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENFANCE

J'ai porté au Sénat la protection de l'enfance à travers plusieurs combats. J'ai demandé une commission d'enquête sur le contrôle des établissements privés sous contrat à la suite des affaires Stanislas et Bétharram. J'ai également proposé un dispositif de lutte contre le sans-abrisme des familles avec enfants alors que plus de 2 000 enfants sont sans solution d'hébergement. J'ai aussi défendu une meilleure régulation des plateformes numériques pour protéger les mineur-es, en privilégiant la prévention plutôt que la seule interdiction.

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION

Victime d'un sous-investissement chronique, l'école publique s'épuise sous les coupes budgétaires, les fermetures de classes et les réformes inégalitaires. Depuis 1996, la part de l'éducation dans le PIB recule et la France dépense 11 % de moins par élève que la moyenne de l'OCDE. Pour défendre ce service public, j'ai porté de nombreux amendements budgétaires et demandé un moratoire sur les fermetures de classes. J'ai également fait plusieurs propositions pour favoriser l'égalité des chances et la mixité sociale dans tous les territoires.

PRÉSERVER L'INDÉPENDANCE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET DES MÉDIAS

L'audiovisuel public est un service public essentiel, garant d'une information libre, pluraliste et indépendante. Le projet de holding défendu par la droite et le centre menace l'indépendance de ce service public en plaçant France Télévisions, Radio France et l'INA sous le contrôle d'un PDG unique. J'ai combattu ce projet de loi au Sénat et j'ai déposé deux propositions de loi pour garantir l'indépendance de l'audiovisuel public et lutter contre la concentration des médias.

PROTÉGER LA NATURE, RECONNAÎTRE SES DROITS

J'ai déposé une proposition de loi constitutionnelle visant à reconnaître la nature comme titulaire de droits fondamentaux. Partout en France, des collectifs, associations, juristes, chercheur-es et élu-es locaux imaginent de nouvelles manières de protéger la Nature en la reconnaissant comme un sujet de droit. Cette démarche permettrait de considérer chaque écosystème non plus comme de simples ressources à exploiter, mais comme des entités vivantes ayant une valeur intrinsèque.



LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES

Les 18-24 ans sont les plus touché-es par la pauvreté avec 1 400 000 jeunes vivant sous le seuil de pauvreté. Face à cette galère quotidienne, ils sont de plus en plus nombreux à se priver de nourriture, de soins, de chauffage ou de loisirs. J'ai défendu de nombreux amendements budgétaires pour revaloriser les bourses, généraliser les repas à 1€, ou créer un chèque santé étudiant. J'ai également déposé et défendu une proposition de loi pour créer une allocation d'autonomie jeunesse.

GARANTIR UNE CONTINUITÉ DE REVENUS AUX ARTISTES-AUTEURS

Les artistes-auteurs sont des acteurs essentiels de la vie culturelle et intellectuelle de notre pays. Pourtant, ils et elles n'ont pas les mêmes droits que les autres travailleurs. Pour mettre fin à cette injustice, j'ai défendu en décembre dernier une proposition de loi qui vise à sécuriser leur parcours et leurs revenus sur le modèle de l'intermittence du spectacle.



@MONIQUEDEMARCOFFICIEL



@MONIQUEDEMARCO



@MONIQUEDEMARCO_SENAT



@MONIQUEDEMARCO_SENAT





GRÉGORY BLANC

Sénateur de Maine-et-Loire
Membre de la commission des finances



Sénateur Place publique de Maine-et-Loire, membre de la commission des finances et vice-président de la délégation aux collectivités territoriales, je consacre principalement mon mandat au suivi des questions budgétaires et aux sujets relevant des collectivités dans leur fonctionnement quotidien (particulièrement des départements).

Notre pays s'enfoncé à bas bruit dans la crise financière : tout est en berne, consommation, investissement, balance des paiements, ... et la crise pétrolière aggrave la spirale. Nous ne passerons pas sans réformer et sans changer structurellement nos modèles économiques.

Or, le Gouvernement et le socle commun n'engagent de texte que sur les questions de sécurité. Toujours rien sur l'économie, le travail, la fiscalité.

Nous devons ré-initier du mouvement, réformer une fiscalité obsolète, moderniser nos services publics, c'est-à-dire mieux décentraliser et surtout : renforcer tout ce qui concourt à assurer notre souveraineté.

MON ENGAGEMENT SUR L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

J'ai coordonné le rapport « Économie de la fonctionnalité : états des lieux d'un modèle conciliant croissance et transition écologique ». Professionnel·les, expert·es, universitaires et élu·es s'accordent autour de 16 recommandations pour concilier croissance et transition écologique. Je fais un tour de France des territoires engagés dans ce modèle économique, avec CCI France et l'ADEME, afin de mettre en débat et compléter ce rapport disponible sur mon site internet.

MON INTERVENTION AU HAUT CONSEIL DES FINANCES PUBLIQUES

Je suis intervenu à la conférence annuelle du Haut Conseil des Finances Publiques. L'occasion pour moi de revenir sur la trajectoire financière - préoccupante - de la France.

Jusqu'à 180 Md€. C'est le montant à dégager d'ici 2030 pour respecter nos engagements européens (réduire le déficit), atteindre nos objectifs climatiques, financer le vieillissement démographique et renforcer notre défense et souveraineté.

J'y ai présenté ma proposition de loi qui vise à renforcer le contrôle parlementaire dans le suivi de l'exécution budgétaire, aujourd'hui à la dérive en raison d'un gouvernement qui n'a pas de cap.



MON RAPPORT SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre de la mission transpartisane « Intercommunalité : affirmer la logique de partenariat des territoires », nous avons remis notre rapport avec cinq mesures concrètes pour faciliter et fluidifier les fonctionnements intercommunaux. Parmi ces mesures, les projets de territoire et les formes souples de coopération forment deux piliers d'une mutualisation moderne.

Concernant les projets de territoire, nous souhaitons les rendre obligatoires dans tous les EPCI afin de pousser les communes à échanger sur les compétences à mutualiser et les fédérer autour d'un projet commun. Dans une séquence où les finances des collectivités risquent de se tarir, il devient également indispensable de penser les formes souples de coopération en complémentarité des projets de territoire.



@GREGORY_BLANC49
@GREGORY.BLANC.927
@GREGORYBLANC49 GREGORYBLANC.FR





AKLI MELLOULI

Sénateur du Val-de-Marne
Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées



Une année de plus au Sénat. Une année de plus à défendre ce qui est attaqué : la dignité humaine, l'écologie, le droit international, nos libertés et notre solidarité. Face aux reculs sociaux, écologiques et démocratiques, je ne céderai rien. Tel est mon engagement et ma boussole.

Une conviction guide mon engagement : la défense de la dignité humaine. Elle inspire chacun de mes combats, qu'il s'agisse de justice sociale, de lutte contre les discriminations ou de la défense des droits fondamentaux, en France comme à l'international.

Dans un monde marqué par les guerres et les atteintes au droit international, nous devons rester fidèles à nos valeurs et être lucides. Les menaces se multiplient et appellent une politique de défense à la hauteur. Les crédits consacrés à notre défense demeurent insuffisants au regard des défis auxquels la France et l'Europe sont confrontés mais cela ne pourra pas se faire sans des moyens aussi pour notre diplomatie.

Face aux crises, notre réponse doit être de renforcer la solidarité, les services publics et la cohésion de notre République. Au Sénat comme dans le Val-de-Marne, je continuerai à défendre une France plus juste, plus forte et fidèle à l'exigence de dignité humaine.

RECONNAÎTRE LA RICHESSE DES DIASPORAS AFRICAINES

Cette année au Sénat, j'ai engagé un travail inédit sur les diasporas africaines, trop souvent invisibilisées alors qu'elles sont une richesse pour notre République. Des colloques ont mis en lumière leurs contributions dans les sphères institutionnelles, économiques, politiques et internationales. Cette diaspora, c'est aussi des femmes et une jeunesse brillantes qui innove, entreprennent et s'imposent malgré les obstacles. Ce travail se poursuivra pour combattre les préjugés, les discours racistes et les contre-vérités relayés, notamment, par l'extrême-droite.

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : UN CHOIX DE SOLIDARITÉ ET D'AVENIR

Face aux coupes budgétaires irresponsables du Gouvernement, j'ai porté une hausse des crédits de l'Aide publique au développement dans le PLF 2026 et obtenu un débat au Sénat.

L'APD, c'est la solidarité internationale, la prévention des épidémies, l'accès à l'éducation et la lutte contre le dérèglement climatique. C'est aussi un levier pour nos territoires : elle soutient l'activité de nombreuses collectivités, ONG, universités, laboratoires et entreprises françaises engagés dans des projets de coopération et d'innovation à travers le monde.



FAIRE VIVRE UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE

Cette année, j'ai participé à la Rencontre nationale des Écologistes et des quartiers populaires. Un temps fort qui a réuni acteurs associatifs, élu·es et citoyen·nes autour d'une conviction commune : il n'y aura pas de transition écologique sans justice sociale. Les quartiers populaires ne doivent pas être les oubliés de l'écologie, mais ses acteurs. C'est en construisant des alliances durables, ancrées dans les territoires, que nous ferons vivre une écologie populaire, démocratique et émancipatrice.



@AKLI_MELLOULI_
@MELLOULI.AKLI @AKLIM
@AKLI-MELLOULI AKLIMELLOULI.FR



RAYMONDE PONCET MONGE

Sénatrice du Rhône
Vice-présidente de la commission
des affaires sociales

Économiste de formation, écosyndicaliste, je suis venue à l'écologie politique par le social. Engagée pour faire cesser le génocide en cours à Gaza, ma boussole demeure l'application du droit international en Palestine comme en Ukraine. Dans mon travail parlementaire, je me suis attachée à défricher des propositions sociales pour un projet écologiste post croissance.

Mon mandat a été placé sous l'égide de la défense de la dignité, de l'égalité, de la justice et de la paix.

En commission des affaires sociales, j'ai combattu l'attaque constante des conquis sociaux, à l'origine de l'augmentation de la précarité, de la pauvreté, des inégalités de revenus et de patrimoines tout en ayant à cœur de dessiner le projet politique de l'écologie sociale et populaire.

Le récent coup de canif sur le 1er mai symbolise l'extension continue de la marchandisation libérale dans le champ de la vie sociale et l'augmentation inéluctable et programmée de tous les temps de travail d'une économie productiviste.

Au-delà de la France, je n'ai cessé de défendre le respect du droit international, le refus du double standard, notamment en Palestine, où se déroule un génocide dans le silence et l'inaction française et européenne. Pour qu'advienne le vœu du poète Mahmoud Darwich, « puisse le temps se hâter avec nous, et apporter notre lendemain dans ses bagages ».

DE LA CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES AU COUP PORTÉ AU 1ER MAI, CONTESTER LES RÉFORMES ANTI-SOCIALES ET OUVRIR DES ALTERNATIVES

J'aurai été, pendant l'examen de la réforme des retraites, selon un article de Public Sénat de 2023 « un caillou dans la chaussure de la majorité sénatoriale ».

Au fil de centaines d'amendements défendus dans l'hémicycle et de près de cinq heures de prises de parole, j'ai porté une lecture sociale et écologiste de la loi, dénonçant l'offensive antisociale, l'inefficience

économique, le déni démocratique et la dimension irréductiblement productiviste.

Les budgets de la Sécurité sociale comme les missions sociales de l'État ont été marqués par la financiarisation, l'inanité des politiques de prévention, l'attrition des recettes et les coupes budgétaires conduisant aux déficits par la politique des caisses vides.

En 2025, j'ai co-rédigé un rapport de la Mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (MECSS) intitulé « Sécurité sociale : la boîte à outils du Sénat », texte de compromis où j'ai tenté d'inscrire une vision budgétaire critique des orientations néolibérales en y intégrant des mesures alternatives.

CONTRE LA COLONIALITÉ, DÉFENDRE LE DROIT INTERNATIONAL ET SES INSTITUTIONS

Je n'ai cessé de défendre l'application du droit international, en particulier en Palestine, où perdure la politique israélienne de colonisation de peuplement, d'apartheid, de nettoyage ethnique et désormais de génocide à Gaza.

Pour cela, j'ai organisé, durant ce mandat, quatre colloques, participé à deux déplacements en Palestine, posé vingt-deux questions (écrites, orales, d'actualité) au Gouvernement.

À la suite du dépôt d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à mettre en place une commission Vérité et Réconciliation sur les pensionnats catholiques autochtones en Guyane, qui, sous couvert de scolarisation, ont accompagné une politique d'assimilation et d'évangélisation forcées, j'ai pu approcher d'autres dimensions de la matrice coloniale en Guyane lors d'un déplacement et de rencontres d'acteurs au-delà de l'histoire des « Homes indiens ».



ÉCRIRE LA LOI

En octobre 2022, j'ai défendu, dans le cadre de la niche parlementaire du groupe écologiste, la proposition de loi confortant la reconnaissance du métier de sage-femme qui a été promulguée. Elle répond aux attentes d'une profession médicale aux compétences élargies. Alors que les sages-femmes contribuent à la santé des femmes tout au long de leur vie (surveillance gynécologique, suivi prénatal et postnatal, suivi du nouveau-né, IVG, etc.), elles restent insuffisamment reconnues.

Au cours de mon mandat, j'ai déposé 9 propositions de loi ou résolutions dont :

- une proposition de loi constitutionnelle visant à protéger et garantir le droit fondamental à l'alimentation ;
- une proposition de loi instaurant un Revenu Minimum Garanti ;
- une proposition de loi pour renforcer un suivi gynécologique et obstétrical bienveillant ;
- sur l'application du droit international, trois propositions de résolution dont une pour mettre fin au commerce avec les colonies des territoires palestiniens occupés.



@RAYMONDEPONCETMONGE



@RAYMONDEPONCETMONGE



@RAYMONDEPONCET



@RAYMONDEPONCETMONGE



@RAYMONDEPONCETMONGERHONE

RAYMONDEPONCET.FR



RONAN DANTEC
Sénateur de la Loire-Atlantique
Vice-président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

Sénateur depuis 2011, engagé sur le climat, la biodiversité et les territoires, je préside aussi Climate Chance, réseau mondial d'acteurs non-étatiques sur les enjeux climatiques, et la Commission nationale du CNTE sur l'adaptation au changement climatique.

L'année 2026 confirme le grand paradoxe de notre époque : alors que l'Europe étouffe sous des canicules de plus en plus précoces, l'action publique, elle, subit une dangereuse glaciation budgétaire.

En France, le détricotage environnemental s'est accéléré. Le rabet massif sur le Fonds vert a privé nos collectivités des moyens indispensables pour engager leur transition. Face à cette régression, nous menons au Sénat une bataille sans relâche.

La seule boussole qui vaille désormais est celle de la résilience concrète. Nous devons sanctuariser les budgets locaux et inventer un bouclier climatique pour protéger les populations les plus vulnérables, et c'est bien là le sens de mon engagement : transformer le constat de l'urgence en chantiers de transformation sociale et territoriale.

CLIMAT : ACCÉLÉRER SUR L'ADAPTATION

Les canicules inédites de juin soulignent notre retard sur l'adaptation, malgré l'adoption de la trajectoire +4°C que j'avais défendue. Ce défi est ma priorité : dès 2019, j'alertais sur l'urgence d'une stratégie de climatisation durable pour éviter des réponses individuelles d'urgence énergivores. Aujourd'hui, je plaide pour le droit à la fraîcheur l'été. Au niveau européen, lors des sommets Climate chance, nous avons défendu, sur le modèle de la TRACC française, une trajectoire de référence permettant de dimensionner l'ensemble des actions à engager, et de déterminer les investissements à engager.



SAUVER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

Avec mon collègue Akli Mellouli, nous nous battons pour préserver l'APD, amputée de 2 milliards d'euros en deux ans (soit plus d'un tiers de l'aide globale). Sur le budget 2025, nous avons obtenu 600 millions supplémentaires via la taxe sur les transactions financières pour compenser cette baisse... mais Bercy a gardé la recette sans la réaffecter à l'APD. Pour 2026, nous avons réussi à bloquer 200 millions de baisses supplémentaires proposées par le Sénat, mais là aussi cette victoire dans l'hémicycle reste suspendue à la mise à disposition des crédits par le Gouvernement. Derrière cette nécessaire solidarité, la santé de millions de personnes et l'accompagnement climatique de pays vulnérables sont fragilisés. Réduire l'APD, c'est fragiliser la lutte mondiale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

 @RONANDANTEC44
 @RONANDANTEC
 @RONANDANTEC
 @RONAN-DANTEC RONANDANTEC.FR



ANTOINETTE GUHL
Sénatrice de Paris
Vice-présidente de la commission des affaires économiques

Je me suis engagée chez les Écologistes au lendemain du choc du 21 avril 2002. Depuis, à travers mes différents mandats, je porte la même conviction : l'écologie politique doit construire une économie plus juste, plus solidaire, plus résistante aux lobbies. Agir pour le climat, défendre les droits humains et lutter contre les inégalités sont pour moi un seul et même combat.

Cette année a marqué un tournant dans mon mandat. De décembre 2025 à mai 2026, j'ai eu l'honneur d'être rapporteure de la commission d'enquête, demandée par les écologistes, sur les marges des industriels et de la grande distribution. Une mission aussi exigeante que passionnante, qui m'a conduite à répondre à une question simple : si les Français-es paient leurs courses toujours plus cher et que les agriculteurs et agricultrices peinent à vivre de leur travail, où va l'argent ?

Parallèlement, j'ai poursuivi mes combats pour la défense du peuple Ouïghour, le soutien à l'économie sociale et solidaire, la lutte contre l'influence des lobbies, le droit au logement, l'égalité réelle dans les Outre-mer, la transparence sur le scandale Nestlé Waters et une politique plus ambitieuse contre la fast fashion.

LES MARGES DES DISTRIBUTEURS AU CENTRE DU DÉBAT

Pendant six mois, j'ai exercé l'une des fonctions les plus exigeantes du Parlement : rapporteure de la commission d'enquête sur les marges des industriels et de la grande distribution. Nous avons conduit 71 auditions, entendu 190 personnes, analysé des milliers de documents et mené plusieurs contrôles sur le terrain. Ce travail sonne l'alerte sur les pratiques prédatrices des distributeurs qui captent la richesse au détriment des agriculteurs, PME et consommateurs.

Parce qu'une commission d'enquête n'a de sens que si ses conclusions se traduisent en actes, je consacrerai la suite de mon mandat à faire progresser ces 24 recommandations dans notre droit et dans l'action publique.

LÉGIFÉRER PAR ET POUR LES JEUNES

Les jeunes sont particulièrement exposés à la précarité. C'est pourquoi j'ai élaboré, avec les Jeunes Écologistes d'Île-de-France, des questions écrites et surtout une proposition de loi, déposée en novembre 2025, pour ouvrir le RSA aux 18-25 ans sans emploi ni formation. Cet engagement se traduit sur le terrain : visites de CROUS, échanges avec l'association La Jeunesse Éveillée et signature de la tribune « Il faut que jeunesse se fâche » en avril 2026.



PAS DE QUARTIER POUR SHEIN, PAS DE SHEIN DANS NOS QUARTIERS !

Face aux ravages sociaux et environnementaux de la fast fashion, je me suis mobilisée contre l'installation de Shein au BHV du Marais. Au Sénat, j'ai confronté son président lors de son audition et défendu une régulation ambitieuse par la proposition de loi anti-fast fashion. Cet engagement s'est construit dans l'échange : en octobre à « La semaine des autres modes » du collectif UAMEP, en novembre par la table ronde « Quelle riposte face à Shein ? » au siège des Écologistes, et en février lors d'une conférence à Sciences Po.

 @GUHLANTOINETTE
 @ANTOINETTE.GUHL
 @ANTOINETTEGUHL ANTOINETTEGUHL.FR



DANIEL SALMON

Sénateur d'Ille-et-Vilaine

Membre de la commission des affaires économiques



Voici déjà un mandat de 6 ans qui s'achève. Un mandat riche de rencontres et de découvertes. Cela aura été un vrai bonheur, avec l'ensemble du groupe écologiste, de porter nos idées, nos valeurs, nos convictions et de bousculer cet ordre sénatorial bien établi au service d'une minorité.

Elu depuis 2020, j'ai eu à cœur de défendre tout au long de mon mandat, comme je m'y étais engagé, les grands enjeux qui préoccupent les élu-es locaux et nos concitoyen-es, avec toujours une focale sur le territoire breton : la préservation de la ressource en eau, en soutenant notamment l'adoption du SAGE Vilaine, la lutte contre toutes les formes de pollution et leurs conséquences sur la santé, la protection des terres agricoles.

D'une manière plus générale, au sein de la commission des affaires économiques, je me suis investi sur les questions de logement, d'accompagnement des transitions énergétiques, d'industrie, de soutien aux collectivités territoriales et de défense des services publics de proximité.

Face aux visées toujours plus réactionnaires de la droite sénatoriale, il est crucial de continuer à se battre pour des politiques publiques réellement protectrices pour nos concitoyen-es, contre les inégalités qui minent la société.

C'est aussi en tant que chef de file sur les questions agricoles et alimentaires pour notre groupe depuis maintenant 3 ans que je défends un autre modèle agricole, durable, rémunérateur, qui installe de nouveaux agriculteurs, assure la qualité dans nos assiettes et notre santé tout en préservant nos écosystèmes.

LOI D'URGENCE AGRICOLE : UN TEXTE

ANTI DÉMOCRATIQUE AU BÉNÉFICE

D'UNE MINORITÉ D'EXPLOITANTS AGRICOLES

Il y a urgence à agir pour l'agriculture et pour les agriculteurs, pour les sortir d'une crise non pas conjoncturelle mais profondément structurelle. Elle est le résultat d'un modèle qui a sacrifié les paysans et paysannes à la compétitivité à tout prix, à la libéralisation des échanges, à la pression de la grande distribution. Tout cela au détriment de notre santé, de notre environnement et de l'immense majorité des paysans.

Face à ce constat, le Gouvernement dégage un énième projet de loi, malheureusement toujours dans la droite ligne des précédents textes agricoles, utilisant les mêmes vieilles recettes, pour le bénéfice d'une minorité d'exploitants agricoles. Mégabassines, méga-élevages industriels, dérégulation environnementale, affaiblissement démocratique des instances de concertation : stocker plus, produire plus, éliminer les « contraintes ». Ce texte repose sur une chimère : que les outils qui ont conduit le monde paysan dans l'impasse pourraient l'en sortir. Nous avons défendu notre vision de l'agriculture, qui permet de réconcilier écologie et économie, celle de la transition agroécologique comme seul modèle soutenable et rémunérateur.

LA DÉFENSE D'UNE GESTION

DÉMOCRATIQUE DE L'EAU

Préserver la démocratie de l'eau en évitant d'affaiblir les instances de concertation où sont prises des décisions essentielles pour la protection de la ressource, tant en qualité qu'en quantité, est essentiel.

Pendant quatre ans, la Commission locale de l'eau a mené un travail de concertation approfondi sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vilaine, associant collectivités, agriculteurs, associations, services de l'État et citoyen-nés. Ce processus démocratique exigeant a permis de construire un projet de SAGE juridiquement solide, partagé et fondé sur les données scientifiques disponibles, répondant à l'urgence de la protection de la ressource en eau.

Mais le Gouvernement, sous la pression des intérêts particuliers de lobbyistes, a suspendu début 2026 les décisions locales en matière de politique de l'eau, entraînant par conséquent l'arrêt brutal du processus engagé par le SAGE Vilaine.

Une décision qui constitue un recul environnemental majeur et un renoncement politique grave, au mépris de la démocratie locale et de l'intérêt général.



QUELLE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES ?

RETOUR SUR LE RAPPORT DE L'OPECST

Dans le cadre des travaux de l'OPECST, j'ai été nommé co-rapporteur pour mener l'évaluation de la demande d'autorisation de création (DAC) de Cigéo.

Un sujet ô combien difficile. La première bonne décision serait d'arrêter de produire ces déchets hautement dangereux, issus du nucléaire.

Mais parce que notre responsabilité est malheureusement de gérer ces déchets dont nous n'avons pas voulu, il nous faut agir de la manière la plus responsable possible. Nous ne pouvons laisser ces « colis » à la charge des générations futures et devons envisager la solution apportant le plus de garanties dans le temps long. L'hypothèse de l'enfouissement des déchets radioactifs en couche géologique profonde semble l'option privilégiée pour permettre une sécurité passive sur des centaines de milliers d'années.

Il reste encore de nombreuses interrogations et des compléments en termes de sécurité et de sûreté devront être apportés au dossier.



@SENATEUR.D.SALMON



@DANIELSALMON



@DANIELSALMON_SENAT

WWW.DANIELSALMON.BZH



JACQUES FERNIQUE

Sénateur du Bas-Rhin

Membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

Membre de la commission des affaires européennes

Élu sénateur en 2020 par une liste d'union large de la gauche et des écologistes, j'ai rejoint la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable ainsi que la commission des affaires européennes. Professeur de Lettres et Histoire, c'est pour les valeurs d'éducation et de citoyenneté que je m'engage auprès des Verts dès 1988. Mon engagement, c'est celui de la transition écologique et de l'accompagnement des projets de territoire et la cohésion entre l'urbain et le rural.

A l'issue de ce premier mandat, je me dois de rendre compte. Il s'agit de tirer le bilan : ai-je fait œuvre utile par mon engagement européen, national et local, comme sénateur écologiste ? Dès mes premiers pas au Palais du Luxembourg, j'ai acquis la certitude que c'est en m'engageant pleinement en commissions et en séance que je gagnerais en efficacité et en crédibilité. Ce choix m'a permis, je crois, de mieux peser dans les débats avec parfois des avancées significatives, il m'a aussi permis de contribuer, quand il l'a fallu, à des fronts communs transpartisans des élu-es d'Alsace et de l'Est, notamment pour la contribution poids lourds, Stocamine, ou les incorporés de force.

Au sein du Groupe écologiste du Sénat, j'ai été d'emblée chef de file sur des sujets majeurs comme les mobilités, l'économie circulaire, et le suivi global des affaires européennes. Cette expérience accumulée dans ce Sénat encore aride à l'écologie et trop enclin aux régressions sociales, je la vois comme une incitation à poursuivre ces combats !

MOBILITÉS

En tant que chef de file sur les thématiques des transports, j'ai pu parfois réussir à arracher des avancées déterminantes. C'est ainsi qu'a été ouverte la voie à l'éco-contribution poids lourds du Grand Est, qu'a été renforcée l'ambition pour les mobilités du quotidien des Services Express Régionaux Métropolitains, qu'a été portée l'exigence d'investir pour basculer dans les modes durables, qu'a été affirmé le refus des mégacamions, que le Plan Vélo, un combat en tant que co-président des parlementaires pour le vélo, a été défendu face aux rabots budgétaires. J'ai œuvré pour que les ruralités et périphéries ne soient pas exclues de l'essor des mobilités durables et solutions cyclables.

La grande séquence de ce début d'année a été le projet de loi-cadre transports, qui a fait suite à la

Conférence Ambition France Transports et dont les recommandations doivent impérativement se traduire dans une loi de programmation d'ici 2027. Alors que le texte s'apparentait à une coquille vide, un travail transpartisan, constructif, a été accompli pour l'enrichir : Feuilles de route de report modal vers le fret ferroviaire et fluvial ; porter dès 2028 à 4,5 Mds annuels l'effort public et garantir la pérennisation du réseau ferroviaire ; retisser les services des lignes de desserte fine ; prise en compte du cyclable ; intégration des mobilités solidaires.

Ces derniers mois ont été focalisés sur une Mission d'information sur la billettique pour laquelle j'ai été co-rapporteur, dont le rapport a été adopté à la quasi-unanimité au Sénat, et qui dégage des propositions visant à faire des services de mobilité multimodale des leviers très incitatifs pour les transports collectifs et décarbonés.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Chef de file sur les déchets et l'économie circulaire, j'ai pu prolonger au Sénat le succès de la loi contre les PFAS du député Nicolas Thierry. Surtout, j'ai pu conduire, comme co-rapporteur une mission d'évaluation de la loi AGECE. Notre rapport a débouché sur 8 propositions pour relancer l'économie circulaire. Ces recommandations sont au cœur des réformes envisagées pour que s'imposent aux éco-organismes un État stratège régulateur et des Régions accélératrices du changement, pour que soient confortés les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et que soit renforcé le principe pollueur-payeur par une TGAP amont sur tous les produits qui n'éco-contribuent pas. Nous l'avons fait voter, hélas le 49-3 sur le budget pour 2026 l'a supprimée. Mais on ne lâchera pas !



BAS-RHIN

Nos droits et libertés se défendent sur le terrain. C'est pourquoi j'ai visité tant de lieux de privation de libertés, comme Oermingen ou l'Elsau. J'ai été sur place soutenir la salle de consommation à moindre risque de Strasbourg. J'ai été à Rohr pour rencontrer les salarié-es de Ritleng sanctionné-es car ils et elles dénonçaient leur exposition à l'amiante. J'ai contesté le plan social de BDR Thermea à Mertzwiller, été dans la cellule du dirigeant kanak Christian Tein à Lutterbach ou encore organisé une réunion publique sur la pollution de l'eau aux PFAS. J'ai aussi agi contre les nuisances sonores de l'aéroport d'Entzheim, soutenu les taxis frappés par l'uberisation. Avec des parlementaires alsaciens, nous avons mené des combats communs : pour l'hébergement de collégiens qui dorment à la rue, contre le licenciement des ingénieurs de GE Healthcare ou encore pour le droit local et les orphelin-es des incorporés de force.



@JACQUES.FERNIQUE



@JACQUES-FERNIQUE



@JACQUES_FERNIQUE

JACQUESFERNIQUE.FR



GHISLAINE SENÉE

Sénatrice des Yvelines
Membre de la commission des finances

Engagée pour les Yvelines depuis plus de 20 ans, j'ai toujours placé l'humain au cœur de mes mandats locaux. Je suis convaincue que la transition écologique et la défense de nos concitoyen-nes ne pourra se faire sans l'échelon local : je porte aujourd'hui au Sénat la voix des collectivités territoriales dans toute leur diversité.

En cette année d'élections municipales, l'échelon local a été au cœur de l'actualité parlementaire : statut de l'élue, décentralisation, finances des collectivités...

Les résultats sont décevants, comme ils l'ont toujours été durant la présidence Macron. Entre mesures creuses et fausses promesses, le Gouvernement - épaulé par la droite sénatoriale - a affaibli les collectivités locales par de nombreuses coupes budgétaires, les privant par la même occasion de leurs capacités d'agir. Comment mettre en œuvre des politiques locales ambitieuses, qui répondent à l'urgence climatique et sociale, sans une autonomie financière pleine et complète ?

Cette autonomie est d'autant plus importante qu'elle est le socle d'une décentralisation pragmatique et différenciée, que j'appelle de mes vœux. Ce souhait a d'ailleurs été furtivement partagé par M. Lecornu à l'automne, avant de se rétracter. Résultat ? Deux textes qui renforcent à la fois le pouvoir des préfets et des présidents d'exécutifs, tout en détricotant allègrement le droit de l'environnement. Une autre décentralisation est possible.

JUSTICE FISCALE

Cette année encore, les discussions budgétaires ont été le lieu de débats majeurs et clivants. Après 10 ans de suppressions d'outils fiscaux, nos finances publiques sont dans un état critique, ne laissant plus les marges de manœuvre nécessaire pour mener des politiques publiques essentielles, notamment sociales et climatiques. Le rejet systématique de toute mesure de justice fiscale - à commencer par la taxe Zucman - est une hérésie.

La droite sénatoriale s'est une nouvelle fois opposée à cette mesure que nous avons défendue avec mon collègue Thomas Dossus, refusant catégoriquement toute contribution des grandes fortunes. Cette obstination est une aberration : sans recettes fiscales conséquentes, ce sont nos services publics qui trinquent.

RAPPORT SUR LES RURALITÉS EN TRANSITION

En tant que rapporteure de la mission d'information « Ruralités et transitions », j'ai eu l'opportunité de travailler sur les initiatives qu'offrent nos territoires ruraux. Ceux-ci représentent 88% des communes françaises et 33% de la population mais leurs spécificités sont souvent oubliées des politiques publiques. A travers 18 recommandations, ce rapport propose de faire des territoires ruraux les outils structurants des transitions à initier.



SUR LE STATUT DE L'ÉLU-E

Le texte portant création d'un statut de l'élue a finalement été adopté en décembre. Je me réjouis de plusieurs propositions : remboursement des frais de transports, facilitation de l'engagement des jeunes, avancées sur le volet inclusion, etc. Cela reste cependant insuffisant : en oubliant les élu-es sans délégation (de la majorité comme de l'opposition), ce texte ne confère pas de véritable statut pour les élu-es locaux.



@GHISLAINESENEE

@GHISLAINESENEE

GHISLAINESENEE.COM



MATHILDE OLLIVIER

Sénatrice des Françaises de l'étranger
Vice-présidente de la commission des affaires européennes
Membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport

Trois ans après mes premiers pas au Sénat comme benjamine, je poursuis nos combats : protéger nos océans, donner une vraie place à la jeunesse dans nos institutions et défendre les Françaises et les Français établis hors de France.

Protéger, réguler, réparer. Trois mots qui résument l'esprit de mon mandat cette année.

Protéger, d'abord. Les océans, avec une proposition de loi pour mieux défendre nos écosystèmes marins. Le climat, en m'opposant fermement à la suppression des trains de nuit Paris-Berlin et Paris-Vienne, mesure contraire à nos engagements écologiques.

Réguler, ensuite. Au sein de la commission culture, j'ai porté l'enjeu de la restitution des biens culturels et alerté sur l'essor préoccupant de l'enseignement privé lucratif, qui appelle un encadrement plus strict. Sur le sport, j'ai défendu un accès plus large et plus juste, en particulier pour l'ensemble des enfants de notre pays.

Réparer, enfin. En portant, sur le terrain comme au Sénat, les droits des Françaises et Français hors de France : retraites, éducation, présence consulaire - autant de combats menés au plus près de leur quotidien.

RESTITUTION DES BIENS CULTURELS

Membre de la commission de la culture, j'ai participé à l'adoption de la loi-cadre sur la restitution des biens culturels spoliés pendant la colonisation. Ce texte crée enfin une procédure pérenne de restitution. J'ai défendu un élargissement de son champ pour inclure les biens spoliés avant 1815, notamment les codex mexicains, et alerté sur une définition trop restrictive de l'appropriation illicite. Cette avancée doit désormais être mise en œuvre rapidement.

TRAINS DE NUIT PARIS-BERLIN-VIENNE

Habitante de Vienne, je connais l'importance des trains de nuit pour relier la France. Après la suppression de la subvention de l'État aux lignes Paris-Berlin et Paris-Vienne, je me suis mobilisée avec des collègues de tous bords : courrier au Gouvernement, tribune, question écrite et mobilisation publique. Si le Paris-Berlin a été repris par une compagnie privée, le Paris-Vienne reste supprimé. Je continue de défendre un réseau ferroviaire européen ambitieux.



FRANÇAISES ET FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

J'ai porté plusieurs combats pour les Françaises établies hors de France : une mission d'information sur la crise de l'enseignement français à l'étranger, une proposition de loi pour garantir un accès effectif à un compte bancaire français et des interventions auprès du Gouvernement pour dénoncer les graves dysfonctionnements de la complémentaire santé des agents publics à l'étranger. Trois priorités : éducation, droits et protection.



@MATHILDE_OLLIVIER

@MATHILDE.OLLIVIER.SENAT



MATHILDEOLLIVIER MATHILDE-OLLIVIER.FR



THOMAS DOSSUS

Sénateur du Rhône
Vice-président de la commission des finances

Lyonnais d'adoption, salarié d'une ONG internationale, je suis engagé au niveau local depuis toujours et au Sénat depuis 6 ans au sein successivement de la commission de la culture puis de la commission des finances. Durant ce mandat, j'ai combattu pour la défense des libertés publiques, pour la promotion d'une culture vivante et émancipatrice et pour un budget à la hauteur des enjeux climatiques.

Depuis le début de mon mandat, les gouvernements macronistes successifs n'ont qu'une seule politique budgétaire : la réduction conjointe des dépenses et des recettes de l'Etat ainsi que des collectivités territoriales, ce qu'ils appellent le « sérieux budgétaire ». L'écologie a été, année après année, la variable d'ajustement budgétaire, comme en témoigne par exemple la réduction du Fonds vert à moins d'un quart de ce qu'il était en 2023.

Résultat, la France est sortie de ses engagements de l'Accord de Paris par la porte de l'assèchement budgétaire. Pire, 23 ans après la canicule de 2003, notre pays n'est toujours pas préparé face aux événements climatiques extrêmes. S'adapter, c'est planifier le logement, l'agriculture, les déplacements, l'organisation du travail, les loisirs, la production dans un monde au climat bouleversé. Tout cela demande des budgets ambitieux pour y parvenir et c'est ce que j'ai proposé tout au long de mon mandat au Sénat.

NUMÉRIQUE, IA, CYBERSÉCURITÉ : REPRENDRE LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE

J'ai fait du numérique, de l'IA, de la cybersécurité et de la souveraineté un axe majeur, pour ne pas abandonner ces sujets aux grandes plateformes et au marché. Sur la régulation du numérique, j'ai défendu les utilisateurs et l'encadrement des plateformes, contre la surveillance généralisée.

Sur la cybersécurité, j'ai alerté sur nos vulnérabilités et fait des propositions pour renforcer la résilience des services essentiels : collectivités, hôpitaux et infrastructures critiques. Sur l'IA, j'ai dénoncé une régulation éclatée entre une quinzaine d'autorités, qui dilue les responsabilités, complique le pilotage et écarte Parlement, citoyens et société civile. La technologie doit être contrôlée et à notre service, pas l'inverse.

LIBERTÉS ASSOCIATIVES : REFUSER LA MISE AU PAS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Depuis la loi séparatisme et le contrat d'engagement républicain, trop d'associations vivent dans un climat de suspicion, avec la menace du retrait de subventions ou d'agréments, alors qu'elles sont souvent les derniers relais pour la solidarité, l'environnement, les droits humains, la protection animale ou les plus précaires.

J'ai combattu cette mise au pas, qui transforme le financement public en outil de contrôle et de coercition, et j'ai déposé une proposition de loi pour abroger le contrat d'engagement républicain. Défendre les associations, c'est défendre des contre-pouvoirs et des vigies démocratiques indispensables.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : REDONNER DE L'AUTONOMIE AUX ÉLU-ES LOCAUX

Les élu-es locaux alertent depuis 2007 sur la perte d'autonomie financière, la disparition des leviers fiscaux et la baisse des dotations, qui fragilisent leurs missions, notamment écologiques. La commission d'enquête que j'ai initiée sur leur financement a objectivé ce recul et formulé 16 recommandations : rendre lisible et prévisible le soutien de l'Etat, autonomie fiscale dans la Constitution, sanctuarisation des dotations d'investissement.

C'est aussi dans les débats budgétaires, PLF après PLF, qu'au nom du groupe écologiste, j'ai défendu l'impôt local, des ressources nouvelles et la capacité d'agir des collectivités. En première ligne de la transition écologique, des solidarités, des services publics et de l'aménagement, ce n'est pas à elles de payer les dérapages de l'Etat. Mon rôle en tant que sénateur est de protéger leur capacité d'agir.



IMMIGRATION : DÉFENDRE LE DROIT ET LA DIGNITÉ JUSQUE SUR LE TERRAIN

Sur l'immigration, j'ai combattu les discours réactionnaires de la droite sénatoriale et les politiques de déshumanisation du Gouvernement. L'accueil, l'accompagnement et l'accès aux droits plutôt que la rétention et l'éloignement : voilà les convictions des écologistes. La politique de chasse à l'immigré provoque le désordre et la misère : privilégions l'accueil digne et l'accès aux droits.

J'ai prolongé ce combat sur le terrain par mes visites parlementaires dans les centres de rétention de Rouen, du Mesnil-Amelot et de Lyon, où j'ai constaté la violence constante d'un système carcéral, coûteux et déshumanisant. Chaque année à Briançon et Montgenèvre, à la frontière franco-italienne, j'ai pu constater à la fois l'intensification et la militarisation des contrôles, entraînant des passages dangereux en montagne, mais aussi l'incroyable solidarité des montagnards pour éviter les drames. Ma ligne est constante : l'Etat doit garantir assistance et dignité aux personnes exilées.



@THOMAS-DOSSUS



@THOMASDOSSUS



@TOMDOSS

THOMASDOSSUS.FR



INTERPELLEZ-NOUS RELAYEZ NOTRE CONTENU

Un seul @ pour l'ensemble des réseaux

@ECOLOGISTESENAT



BLUESKY



FACEBOOK



THREADS



YOUTUBE



LINKEDIN



INSTAGRAM

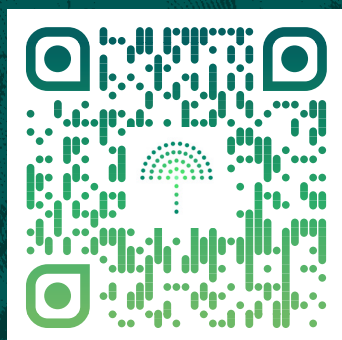


TELEGRAM



TIKTOK

ECOLOGISTE-SENAT.FR



**GROUPE
ÉCOLOGISTE
DU SÉNAT**

SOLIDARITÉ & TERRITOIRES